

L'agriculture de subsistance et de semi-subsistance en Roumanie

par

Ion DONA¹ et Philippe BURNY^{2,3}

1. Université des Sciences Agronomiques et de Médecine Vétérinaire de Bucarest (Roumanie)
2. Centre wallon de Recherches agronomiques
3. Gembloux Agro-Bio Tech, Université de Liège

Correspondance : ion_dona@yahoo.com

1. Introduction

L'Union européenne a connu des élargissements progressifs, en particulier en 2004 (dix nouveaux Etats membres) et en 2007 (Roumanie et Bulgarie), à la suite des changements politiques intervenus en Europe centrale et orientale. Les Etats concernés ayant choisi, dans une large mesure, de restituer les terres collectivisées à leurs anciens propriétaires ou leurs héritiers, de nombreuses exploitations de petite ou de très petites tailles sont apparues. Par ailleurs, dans les anciens Etats membres, en particulier ceux du Sud, de nombreuses exploitations subsistent encore. Quel est l'état de la situation et quelles politiques faut-il mener vis-à-vis de ces petites exploitations, dans un monde de plus en plus globalisé où la compétitivité par les prix est devenue la clé de la survie ?

2. Définition de l'agriculture de subsistance et de semi-subsistance

Lorsque l'on parle d'exploitation de subsistance ou de semi-subsistance, chacun imagine de quoi il s'agit, mais les définitions précises varient.

Selon les auteurs, trois caractéristiques sont généralement prises en compte :

- la taille physique de l'exploitation, et plus particulièrement la superficie cultivée ;
- la dimension économique (liée à la superficie, mais aussi et surtout aux productions pratiquées) ;
- le niveau de participation au marché.

Le Règlement du Conseil concernant le soutien pour le développement rural accordé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), dans le 1^{er} alinéa de son article 34 (Règlement CE n° 1698/2005), définit les exploitations agricoles de semi-subsistance comme des exploitations dont la production est surtout destinée à la consommation propre et est commercialisée en partie. Cette définition évite délibérément de préciser les seuils relatifs à l'autoconsommation et aux ventes, de façon à ce que chaque Etat membre adopte ses propres critères d'éligibilité au cadre des programmes de développement rural destinés à soutenir les exploitations de subsistance en processus de restructuration.

Pour ce qui suit, les exploitations de subsistance et de semi-subsistance sont celles qui répondent aux critères suivants :

- dimension physique : les exploitations en dessous de 5 ha font partie de l'agriculture de semi-subsistance ;
- dimension économique : les exploitations de moins de 2 UDE (Unité de Dimension Economique – correspond à un montant déterminé de marge brute) font partie de l'agriculture de subsistance tandis que les exploitations entre 2 et 8 UDE font partie de l'agriculture de semi-subsistance ;
- orientation vers le marché : les exploitations dont le niveau d'autoconsommation dépasse 50 % font partie de l'agriculture de semi-subsistance.

3. L'agriculture de subsistance en Europe

Au sein de l'Union européenne, en prenant en considération les critères définis ci-dessus, on constate qu'en 2007, année de l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie, 70 % des exploitations cultivaient moins de 5 ha et 60 % avaient une taille économique inférieure à 2 UDE.

Parmi les exploitations de moins de 5 ha, 37,1 % se trouvaient en Roumanie, 17,2 % en Pologne, 12,9 % en Italie, 5,9 % en Hongrie et 4,9 % en Bulgarie.

Parmi les exploitations de moins de 2 UDE, 45,4 % se trouvaient en Roumanie, 19,9 % en Pologne, 7,0 % en Italie, 6,6 % en Hongrie et 5,4 % en Bulgarie.

Parmi les Etats membres, les exploitations de moins de 5 ha, les exploitations de moins de 2 UDE et celles dont la dimension économique est comprise entre 2 et 8 UDE représentent les proportions reprises au tableau 1.

Tableau 1 : L'agriculture de subsistance dans l'Union européenne en 2007

| Pays | % du total des exploitations < 5 ha | % du total des exploitations < 2 UDE | % du total des exploitations entre 2 et 8 UDE |
|--------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|---|
| Belgique | 25,4 | 7,8 | 14,4 |
| Bulgarie | 94,9 | 89,1 | 8,6 |
| République tchèque | 50,4 | 50,5 | 21,9 |
| Danemark | 3,7 | 3,4 | 23,2 |
| Allemagne | 22,6 | 14,4 | 23,1 |
| Estonie | 36,1 | 68,7 | 20,6 |
| Irlande | 6,5 | 16,2 | 32,6 |
| Grèce | 76,2 | 34,0 | 40,8 |
| Espagne | 52,8 | 21,1 | 35,9 |
| France | 24,7 | 13,0 | 15,8 |
| Italie | 73,3 | 33,8 | 38,3 |
| Chypre | 86,5 | 49,9 | 33,1 |
| Lettonie | 40,9 | 78,8 | 16,0 |
| Luxembourg | 17,8 | 7,0 | 16,1 |
| Hongrie | 89,4 | 86,0 | 9,4 |
| Malte | 97,4 | 56,4 | 30,0 |
| Pays-Bas | 28,0 | 0,0 | 11,1 |
| Autriche | 33,5 | 29,4 | 25,3 |
| Pologne | 68,5 | 67,9 | 21,8 |
| Portugal | 72,6 | 57,5 | 28,8 |
| Roumanie | 89,8 | 94,0 | 5,4 |
| Slovénie | 59,0 | 43,0 | 41,4 |
| Slovaquie | 87,2 | 88,7 | 6,3 |
| Finlande | 9,7 | 8,9 | 31,0 |
| Suède | 15,0 | 33,6 | 29,1 |
| Royaume-Uni | 39,8 | 47,6 | 16,2 |

Source : EUROSTAT

Le tableau 1 décrit une situation fort contrastée. D'une manière générale, on peut dire que les grandes exploitations dominent dans les pays du Nord, alors que les exploitations de subsistance sont très présentes dans l'Europe du Sud.

Il faut cependant nuancer ce tableau par le fait que dans le Sud et l'Est de l'Europe, beaucoup d'agriculteurs sont pluriactifs ; l'agriculture ne représentant qu'un revenu d'appoint. Néanmoins, des situations de grande pauvreté ne sont pas rares. C'est notamment le cas en Roumanie.

4. Le cas particulier de la Roumanie

En 2010, la Roumanie comptait 3,856 millions d'exploitations, dont 0,8 % avaient une personnalité juridique. La superficie cultivée en moyenne a atteint 3,45 ha. Cependant, cette moyenne n'était que de 1,95 ha pour les exploitations gérées par une personne physique, contre 191 ha pour celles, dont le nombre est en hausse, gérées par une personne morale. Près de 93 % des exploitations détenaient moins de 5 ha.

En 2011, l'agriculture a contribué au PIB à hauteur de 6,5 %. La production végétale a représenté 70 % de la valeur de la production agricole finale, contre 30 % pour les produits animaux. Les céréales, surtout le maïs et le blé, sont particulièrement importantes.

Vu l'importance de l'agriculture de subsistance et de semi-subsistance, celle-ci a fait l'objet de nombreuses mesures et politiques en vue d'en assurer la restructuration et l'obtention d'une meilleure productivité des facteurs de production. Ces objectifs n'ont pas été atteints pour diverses raisons, dont :

- la réticence des propriétaires fonciers face au phénomène associatif ;
- les changements continus en matière légale et fiscale, entraînant un climat d'incertitude ;
- le manque de capitaux pour assurer les investissements nécessaires ;
- la réduction des subventions agricoles nationales ;
- les problèmes fonctionnels dans les canaux de distribution en milieu rural.

Au cours de la période 2005-2010, on observe même que le nombre d'exploitations dans les catégories des plus faibles superficies est en augmentation.

Si l'on prend en considération la taille économique des exploitations, la situation lors de l'adhésion à l'Union européenne (2007) apparaît au tableau 2.

Tableau 2 : Exploitations de subsistance et de semi-subsistance en Roumanie en 2007, par classe d'UDE

| | TOTAL Roumanie | Exploitations de subsistance | | | Exploitations de semi-subsistance | | |
|---|-------------------|------------------------------|---------|---------|-----------------------------------|---------|---------|
| | | < 1 UDE | 1-2 UDE | Total | 2-4 UDE | 4-8 UDE | Total |
| Nombre d'exploitations (milliers) | 3 931,4 | 3 064,7 | 629,8 | 3 694,5 | 169,6 | 43,3 | 212,9 |
| % | 100 | 78,0 | 16,0 | 94,0 | 4,3 | 1,1 | 5,4 |
| Superficie (milliers ha) | 13 753,1 | 4 254,9 | 2 480,2 | 6 735,1 | 1 204,5 | 624,6 | 1 829,1 |
| % | 100 | 30,9 | 18,0 | 48,9 | 8,8 | 4,5 | 13,3 |

Source des données de base : Institut National de Statistiques de la Roumanie

Le tableau 2 montre qu'en tenant compte de la dimension économique, pas moins de 99,4 % des exploitations agricoles roumaines étaient considérées comme des exploitations de subsistance ou de semi-subsistance ! En 2007, les premières occupaient 44 % de la superficie agricole utile et les secondes 13 %.

Si l'on examine ensuite la part de la production qui est écoulee sur le marché, on observe qu'en 2010, 3,6 millions d'exploitations utilisaient plus de 50 % de leur production pour leur propre consommation, alors que seulement 239 000 exploitations sont orientées vers le marché. Trois raisons principales peuvent expliquer le manque de participation au marché :

- les coûts de transaction ;
- l'impossibilité de se conformer aux normes agricoles ;
- les bénéfices tirés de l'autoconsommation ;
- le manque de ressources financières pour acheter les produits alimentaires ;
- le manque d'approvisionnement en produits frais dans les communautés rurales isolées.

5. Perspectives

Diverses mesures sont envisagées afin d'améliorer la situation de l'agriculture en Roumanie, comme par exemple :

- accorder une rente viagère aux agriculteurs qui ne produisent que de manière occasionnelle pour leur propre consommation pour les inviter à affermer ou vendre leur terrain à une exploitation commerciale (restructuration) ;
- encadrement permanent des petits producteurs ;
- soutien à la mise sur pied d'associations et de groupements de producteurs ;
- soutien à la production et à la commercialisation de produits traditionnels de qualité ;
- développement de l'agro-tourisme.

La réforme de la PAC prévoit par ailleurs, pour la période 2015-2020, la possibilité de la mise en œuvre par les Etats membres d'un régime spécifique de soutien aux petits producteurs.

6. Conclusions

L'agriculture de subsistance et de semi-subsistance représente une part très importante de l'agriculture roumaine. Elle est le signe d'un type d'agriculture peu développé et non viable à long terme dans un monde ouvert au commerce et à la compétitivité internationale.

Néanmoins, cette agriculture joue un rôle positif dans les domaines suivants :

- la protection contre la pauvreté

Dans certaines zones rurales, il y a peu d'opportunités d'emploi, le niveau d'éducation est faible, les moyens matériels sont limités. Dans ces conditions, l'agriculture à très petite échelle permet au moins à ceux qui la pratiquent de se nourrir et de survivre. En Roumanie, l'autoconsommation, lorsqu'elle est valorisée, contribue en moyenne à un tiers du revenu total des ménages.

- la diversification et la multifonctionnalité des exploitations
- la fourniture de bénéfices pour l'environnement

En conséquence, les politiques traitant de l'agriculture devraient non seulement permettre un développement économique, mais aussi prendre en compte son rôle social et son action positive sur le paysage, la biodiversité, ... afin d'assurer une évolution en douceur.

7. Bibliographie

- BARNETTE A., BLAS E., WHITESIDE A. (eds) AIDS Brief. Subsistence Agriculture GPA/UNAIDS, 1996 : 4-5.
- MATHIJS, E. and NOEV, N. (2004). Subsistence Farming in Central and Eastern Europe. Empirical Evidence from Albania, Bulgaria, Hungary and Romania. *Eastern European Economics*, 42 (6), 72-89.
- Mc CARNELL, D. and DILLON, J. (1997). Farm management for Asia : a systems approach. FAO Farm Systems Management Series 13. Rome.
- WHARTON, C.R. (ed), 1969, Subsistence Agriculture and Economic Development. Aldine Publishing Company, Chicago.